

Date de dépôt : 24 mai 2017

Réponse du Conseil d'Etat

**à la question écrite urgente de Mme Nicole Valiquer Grecuccio :
Le Conseil d'Etat soutient-il résolument une politique de la petite
enfance en sa qualité d'employeur ?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 12 mai, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Il semble que la crèche Edmond-Kaiser, sise dans les locaux de l'Hôtel des Finances au 26 rue du Stand, va fermer ses portes par étapes d'ici juin 2019 suite à une non-prolongation de bail par l'Etat de Genève.

Il était initialement prévu que les places d'accueil pour les enfants et par là même le personnel concerné puissent être transférés dans deux structures d'accueil prévues dans le projet dit du « Carré-Vert » à la Jonction. Or cette ouverture est compromise, puisque le crédit de construction n'a été voté qu'en début d'année et qu'il est donc impossible de faire coordonner les calendriers initiaux.

La situation est d'autant plus problématique que 9 places ont déjà disparu puisque le groupe d'enfants des 0-1 ans n'existe plus. Dès la rentrée 2017-2018, ce sera au tour du groupe des 1-2 ans de disparaître, soit encore 12 places de moins, avant la suppression de 13 places du groupe d'enfants des 2-3 ans en 2018-2019. La fermeture de la crèche serait donc totale en juin 2019 avec le groupe des 3-4 ans si aucune mesure n'est prise rapidement dans l'intérêt des enfants, des parents et du personnel. Or, aucune solution ne se profile pour l'instant suite aux retards de chantier évoqués précédemment. La situation est très préoccupante.

L'Etat de Genève dispose, rappelons-le, de 24 places sur 48 pour le personnel de l'Etat. La création de cette crèche par l'Etat de Genève a marqué la volonté claire de favoriser l'activité professionnelle des femmes et la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, notamment en permettant aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale. Cette avancée ne saurait être remise en question et je suis persuadée que le Conseil d'Etat n'entend pas la remettre en question.

Dans cette perspective, il semble logique que l'Etat revienne sur sa décision quant au non-prolongement du bail dans l'attente de la réalisation des structures d'accueil prévues au Carré Vert. De même, le maintien de 24 places à disposition du personnel de l'Etat doit être garanti par l'achat de places dans ces mêmes structures.

Au vu du manque de places d'accueil, il serait plus qu'opportun d'au moins garantir les 48 places, à défaut de pouvoir les augmenter, ce qui serait évidemment un objectif important.

Ma question est donc la suivante :

Le Conseil d'Etat entend-il prolonger le bail pour les locaux sis au 26 rue du Stand dans l'attente de la mise à disposition des places prévues au Carré Vert afin de garantir une politique de la petite enfance et d'assurer l'égalité entre hommes et femmes ? Peut-il confirmer dans cet objectif les 24 places à terme pour les collaborateurs-trices de l'Etat de Genève ?

Je remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat pour sa réponse.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Ainsi que le demande la signataire de la présente question écrite urgente, le Conseil d'Etat souhaite continuer de permettre aux parents de concilier vie professionnelle et familiale. Concernant plus précisément les 24 places de crèches de l'Hôtel des finances, il convient de rappeler quelques éléments, avant de présenter la solution trouvée.

Depuis 2008, l'Etat « achète » 24 places d'accueil à la Ville de Genève et l'Etat facture la location de la structure d'accueil. L'actuel contrat de bail avait été dénoncé en 2012 avec prise d'effet au 31 août 2013. Le projet de réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel des finances ayant été reporté, une prolongation a été accordée (31 août 2017). La première partie des travaux n'impactant pas les locaux de la crèche, une nouvelle prolongation a été accordée jusqu'au 31 août 2019. Cette date devait concorder avec l'ouverture d'une nouvelle crèche prévue dans le quartier du Carré Vert, à côté de l'Hôtel des finances.

Or, cette crèche ne sera finalement pas encore disponible à la date prévue. Dans ce contexte, le département des finances (DF) et celui de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève (DCSS) ont collaboré pour aboutir au résultat suivant : des places d'accueil temporaires, dans le quartier concerné, seront proposées, dans l'attente de l'ouverture de la crèche sise dans le quartier du Carré Vert. Il importe de préciser que le DF était disposé à repousser encore les travaux mentionnés ci-dessus pour maintenir l'actuelle crèche ouverte. Le DCSS ayant trouvé la solution susmentionnée, cela ne s'avère pas nécessaire.

Enfin, s'agissant du futur des 24 places, le Conseil d'Etat n'entend pas les remettre en cause; ceci étant, une solution, dans ce but, doit être négociée et trouvée. Au vu de la bonne collaboration existant entre le DF et le DCSS, le Conseil d'Etat est confiant sur l'issue de cette démarche.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP